

UBAtc

Union belge pour l'Agrément technique de la Construction asbl  
rue du Lombard, 42  
B-1000 Bruxelles  
<http://www.ubatc.be>

Membre de l'EOTA et de l'UEAtc  
Tél. +32 (0)2 716 44 12  
Fax +32 (0)2 725 32 12  
[info@ubatc.be](mailto:info@ubatc.be)

## Agrément Technique ATG avec Certification



Agrément technique d'un  
système de fenêtres à  
profilés en PVC filmé  
Pierret PVC-Elith  
avec certification de la  
fabrication de profilés et de  
fenêtres

Valable du 31/10/2014  
au 30/10/2017

## Opérateur d'agrément et de certification



Belgian Construction Certification Association  
Rue d'Arlon, 53  
B-1040 Bruxelles  
[www.bcca.be](http://www.bcca.be)  
[info@bcca.be](mailto:info@bcca.be)

### Titulaire de l'agrément technique :

Pierret S.A.  
Zone industrielle "Le Cerisier", 10  
B- 6890 Transinne  
Tél.: +32 (0)61 655010  
Fax: +32 (0)61 655011  
Site Internet : [www.pierret-system.com](http://www.pierret-system.com)  
Courriel : [info@pierret-system.com](mailto:info@pierret-system.com)

## 1 Objet et portée de l'agrément technique

Un agrément technique d'un système concerne une évaluation favorable par un opérateur d'agrément indépendant désigné par l'UBAtc asbl d'un système pour une application visée déterminée. Le résultat de cette évaluation est consigné dans un texte d'agrément. Dans ce texte, les composants autorisés dans le système sont identifiés et les performances à attendre des produits qui sont fabriqués avec les composants autorisés du système sont déterminées, étant attendu que ces produits soient fabriqués, placés, utilisés et entretenus selon les méthodes propres au système et selon les principes énoncés dans le texte d'agrément.

L'agrément technique comporte un suivi régulier et une adaptation à l'état de la technique lorsque ces modifications sont pertinentes. Une révision triennale est imposée.

Le maintien en vigueur de l'agrément technique d'un système requiert que les composants du système satisfassent aux caractéristiques décrites dans ce texte et que le titulaire d'agrément puisse prouver en tout temps qu'il a accompli le nécessaire pour guider les transformateurs du système, afin que les performances décrites dans l'agrément puissent être atteintes. Le suivi de ceci est essentiel pour la confiance en la conformité à l'agrément technique. Ce suivi est confié à un opérateur de certification désigné par l'UBAtc.

## 2 Objet

L'agrément technique d'un système de fenêtre avec profilés en PVC filmé donne la description technique d'un système de fenêtre, composé des composants mentionnés en paragraphe 4 et dont les fenêtres construites avec ce système sont considérées comme pouvant satisfaire aux niveaux de performances mentionnées dans le paragraphe 6, pour les types et dimensions données, pour autant qu'elles soient construites conformément aux prescriptions données au paragraphe 5 et placées suivant les prescriptions du paragraphe 7.

Les niveaux de performance mentionnés sont déterminés conformément aux critères de la NBN B 25-002-1 sur base d'un nombre d'essais représentatifs.

Pour les fenêtres ayant des exigences de performance supplémentaires ou pour les fenêtres placées dans des situations pour lesquelles des niveaux de performance plus élevés sont indiqués, des essais supplémentaires doivent être exécutés suivant les critères de la NBN B 25-002-1.

Le titulaire de l'agrément et les fabricants de fenêtres peuvent uniquement faire référence à cet agrément pour les variantes du système de fenêtre pour lesquelles il peut effectivement être démontré que la description est entièrement conforme au catalogage préétabli dans l'agrément.

Les fenêtres individuelles, fabriquées sur base du système agréé dans des unités de fabrication indiquées et licenciés par le détenteur de l'agrément peuvent porter la marque ATG comme marque de conformité à l'ATG pour les variantes identifiées ci-dessus, moyennant l'application d'un système de contrôle en usine et une certification produit selon les modalités du règlement d'application de l'opérateur de certification BCCA, y relatif.

Ces unités de fabrication sont reprises dans une liste, mise à jour par BCCA. Le marquage ATG est conforme au modèle ci-dessous, avec les valeurs correspondantes du tableau 11.

|                                                                                                   |                                                                                            |                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <br>ATG \$\$\$\$ | Fenêtre Pierret PVC-Elith, filmé,<br>construit par le fabricant certifié<br>Pierret System |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

Le texte d'agrément, ainsi que la certification de la conformité des composants et des fenêtres au texte d'agrément et le suivi de l'accompagnement des transformateurs, ne couvrent pas la qualité effective des fenêtres individuelles. Le fabricant, le placeur et le prescripteur restent, sans aucun préjudice, responsables de la conformité de l'exécution aux dispositions du cahier des charges.

### 3 Portée

Cet agrément s'appuie sur l'agrément technique ATG 14/2979 (agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC blanc dans la masse « Pierret PVC-Elith » avec certification de la fabrication de profilés et de fenêtres). Cet agrément technique y ajoute le collage d'un film de finition.

Le système de fenêtres avec collage d'un film de finition est un système de fenêtres fixes, de fenêtres tombantes, des fenêtres ouvrantes à la française, oscillo-battantes à simple et double ouvrant et les fenêtres composées, dont les ouvrants et les dormants sont constitués de profilés extrudés ou coextrudés en PVC rigide assemblés par soudure.

Les fenêtres composées (fenêtres à parties fixes ou ouvrantes insérées dans un cadre dormant et séparées par des montants ou des traverses) tombent également sous l'agrément.

Les ensembles menuisés (ensembles, composés de plusieurs fenêtres simples ou composées, fixes ou ouvrant à la française, placées côte à côte ou superposées, séparées par des profilés d'assemblage verticaux ou horizontaux) tombent également sous l'agrément.

Les profilés sont extrudés en PVC de teinte blanche, ou coextrudés en PVC, c'est-à-dire avec une âme de teinte blanche en matière recyclée avec une épaisseur de finition en matière vierge. Les profilés de teinte blanche peuvent être recouverts d'un film coloré collé.

## 4 Description du produit

### 4.1 Matériaux

#### 4.1.1 Compound PVC pour profilés de résistance

Les profilés de résistance sont extrudés sur base de compound de PVC rigide de teinte blanche (référence Solvay Benvic PEH 840/W176), stabilisé au calcium-zinc, faisant l'objet de l'ATG H882. Les profilés extrudés à base de ce compound peuvent être recouverts d'un film coloré collé.

#### 4.1.2 Compound PVC souple pour lèvres d'étanchéité préformées thermoplastiques

Les lèvres d'étanchéité sont post-co-extrudées sur base de compound de PVC souple de teinte noire (référence Solvay Benvic EP807/0900), ou de tinte grise (référence Solvay Benvic EP807/G070), stabilisé au calcium-zinc, faisant l'objet de l'ATG H790.

### 4.1.3 Film de finition SKAI-HORNSCHUCH

Film de finition en PVC semi-rigide, protégé aux rayons UV par un film transparent acrylique.

Tableau 1 – Caractéristiques d'identification du film de finition

| Caractéristiques d'identification                 |     | Spécifications               | Valeurs nominales (rapportées par le demandeur) |
|---------------------------------------------------|-----|------------------------------|-------------------------------------------------|
| épaisseur (y compris couche supérieure acrylique) | µm  | NBN EN ISO 2286-3            | 200 ± 20                                        |
| épaisseur couche supérieure acrylique             | µm  | détermination par microscope | ≥ 50                                            |
| Résistance à la traction                          | MPa | NBN EN ISO 527-3             | > 20                                            |
| Allongement à la rupture                          | %   | NBN EN ISO 527-3             | > 80                                            |
| Retrait                                           | %   | DIN 53377                    | < 2,5                                           |

Tableau 2 – Gamme de coloris

| Dénomination de coloris | Référence  | Finition                              |
|-------------------------|------------|---------------------------------------|
| Blanc                   | F 436-5001 | Nervuré                               |
| Ivoire                  | F 436-5015 |                                       |
| Gris anthracite         | F 436-5003 |                                       |
| Gris quartz             | F 436-5047 |                                       |
| Gris béton              | F 436-5038 |                                       |
| Gris dune               | F 436-5031 |                                       |
| Taupe                   | F 436-5043 |                                       |
| Gris argent             | F4361002   |                                       |
| Chêne grise             | F4563081   | Nervuré (imitation bois)              |
| Chêne dore              | F 436-2036 |                                       |
| Palissandre             | F 436-2048 |                                       |
| Merisier                | F 436-2032 |                                       |
| Olive                   | F 436-6047 | SFTN (imitation alu structuré) Grainé |
| Smoke                   | F 436-6048 |                                       |

Le collage du film sur le profilé est réalisé avec une colle hot melt. Il s'agit d'une colle thermo-fusible à base de polyuréthane. En guise de primer, il est utilisé un solvant à base de dichlorométhane.

### 4.2 Autres composants du système

Cet agrément s'appuie sur l'agrément technique ATG 14/2979 (agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC blanc dans la masse « Pierret PVC-Elith » avec certification de la fabrication de profilés et de fenêtres). Tous les composants qui y sont repris, sont aussi d'application pour cet agrément.

## 5 Prescriptions de fabrication

### 5.1 Fabrication des profilés

La composition vinylique est couverte par un agrément technique ATG. Les profilés sont extrudés par la firme Pierret Extrusion à Transinne.

L'application du film de finition suit la procédure décrite ci-dessous :

- Préparation du primer et de la colle
- Réglages de la machine de filmage et des rouleaux de compression en fonction du profilé
- Application du primer
- Chauffe (évaporation des solvants du primer)

- Application de la colle
- Application du film
- Application du film de protection
- Contrôles en cours de processus et contrôle final
- Rangement des profilés dans un container

L'autocontrôle industriel de la fabrication comprend notamment la tenue d'un registre de contrôle et l'exécution d'essais en laboratoire sur des éprouvettes prélevées dans la production.

## 5.2 Fabrication des fenêtres

La fabrication des fenêtres est réalisée par la firme Pierret S. A. à Transinne, conformément à la description de l'agrément technique ATG 14/2979 (agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC blanc dans la masse « Pierret PVC-Elith » avec certification de la fabrication de profilés et de fenêtres), sauf

- pour le paragraphe 5.2.5 Drainage et ventilation où la décompression du dormant en coloré est réalisé de la façon suivante:
  - Cheminée 8 mm x 10 mm à 70 mm de chaque extrémité du dormant et diamètre 5 mm x 25 mm en face de chaque ouvrant (au milieu du profilé)
- pour le paragraphe 5.2.2 Profilés de renfort où les prescriptions suivantes sont reprises de la STS 52.3 : un profilé de menuiserie colorée est renforcé dès que sa longueur est supérieure à 500 mm. Les prescriptions complémentaires, identiques à ceux citées pour les menuiseries blanches, sont autres que celles présentées par la STS 52.3 mais sont validées par essais (les dimensions citées sont les dimensions « hors tout dormant »).

## 6 Domaine d'application

### 6.1 Préalable

Cet agrément s'appuie sur l'agrément technique ATG 14/2979 (agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC blanc dans la masse « Pierret PVC-Elith » avec certification de la fabrication de profilés et de fenêtres). Toutes les performances qui y sont reprises concernant la stabilité, les propriétés thermiques, matières réglementées, performances relatives à l'air, au vent, à l'eau, l'abus d'utilisation, efforts de verrouillage et résistance au choc sont aussi d'application pour cet agrément.

### 6.2 Performances spécifiques du système de fenêtres revêtues d'un film collé

#### 6.2.1 Durabilité du film

Un essai de vieillissement artificiel a été présenté pour tous les films déclarés, conformément à l'ISO 7724/3.

#### 6.2.2 Durabilité du collage

La durabilité du collage a été soumise à un essai de pelage sur profilés vieillis artificiellement conformément aux STS 52.3, § 4.3.3.3, faisant référence au tableau 9 et à l'annexe 3.

En cas de nouveaux profilés, la force de pelage est supérieure à 2,5 N/mm tandis qu'en cas de profilés vieillis, cette valeur dépasse 2,0 N/mm, l'adhérence satisfaisant dès lors aux exigences des STS 52.3.

#### 6.2.3 Aptitude à l'emploi du film

Le film déclaré a résisté aux essais suivants, repris dans les STS 52.3, tableau 6.

- Résistance à l'usure conformément à la NBN EN ISO 7784-2 : pas de dénudation du matériau de base du film.

- Résistance aux rayures conformément à la NBN EN ISO 1522 : absence de rupture dans le film et pas de dénudation du matériau de base du film.

Le film satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi.

#### 6.2.4 Aptitude à l'emploi du profilé revêtu du film

Le film déclaré a résisté aux essais repris dans les STS 52.3, tableau 6, notamment pour l'essai de quadrillage (NBN EN ISO 2409 - classe 0, à -10 °C, 20 °C et 50 °C). Aucun des petits éléments du quadrillage ne s'est détaché du support. Le profilé revêtu du film collé satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi.

#### 6.2.5 Durabilité de la fenêtre revêtue du film collé

La durabilité de la fenêtre revêtue du film collé a été examinée sur la base du comportement entre différents climats, conformément aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1 (montage suivant NBN EN 1121 et exécution suivant NBN EN 13420 méthode 3), sauf que la fenêtre n'a pas été examinée au climat extérieur froid ce qui cependant ne provoque pas une évaluation négative. Le tableau 3 reprend les observations y relatifs.

Tableau 3 – Comportement entre différents climats

| Fenêtre double ouvrant                                    |                                                   |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Dimensions hors tout (B x H)                              | 1444 mm x 1952 mm                                 |
| Dormant (renfort)                                         | 1101.00 (1101.80 dans les verticales)             |
| Dimensions vantail (B x H)                                | 686 mm x 1880 mm                                  |
| Vantail (renfort)                                         | 1208.00 (1208.81 dans les verticales)             |
| Mauclair (renfort)                                        | 1322.00 (-)                                       |
| Latte à vitrage                                           | 1801.00                                           |
| Finition extérieure                                       | PVC avec film collé anthracite                    |
| Finition intérieure                                       | PVC avec film collé anthracite                    |
| Quincaillerie                                             | Winkhaus Activpilot Select<br>Suivant ATG 14/2979 |
| Fenêtre avant essais                                      |                                                   |
| Etanchéité à l'air<br>suivant NBN EN 12207                | Classe 4                                          |
| Force de manœuvre<br>suivant NBN EN 13115                 | Classe 1                                          |
| Flexion<br>suivant NBN EN 13420                           | 0 mm                                              |
| Fenêtre au climat extérieur froid                         |                                                   |
| Climat A (24 u, intérieur 23 °C/50 %RH, extérieur -10 °C) |                                                   |
| Flexion<br>suivant NBN EN 13420                           | Non déterminée                                    |
| Force de manœuvre<br>suivant NBN EN 13115                 | Non déterminée                                    |
| Fenêtre au climat extérieur chaud                         |                                                   |
| Climat D (24 u, intérieur 23 °C/50 %RH, extérieur 75 °C)  |                                                   |
| Flexion<br>suivant NBN EN 13420                           | 0,34 mm (1/4706)                                  |
| Force de manœuvre<br>suivant NBN EN 13115                 | Classe 1                                          |
| Fenêtre après essais                                      |                                                   |
| Flexion<br>suivant NBN EN 13420                           | 1,77 mm (1/904)                                   |
| Force de manœuvre<br>suivant NBN EN 13115                 | Classe 1                                          |
| Etanchéité à l'air<br>suivant NBN EN 12207                | Classe 4                                          |

Après l'essai on n'a pas constaté des dégâts ni des déformations permanentes anormales. La durabilité de la fenêtre revêtue du

film collé, examinée sur la base du comportement entre différents climats, satisfait aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1.

## 7 Pose

Cet agrément s'appuie sur l'agrément technique ATG 14/2979 (agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC blanc dans la masse « Pierret PVC-Elith » avec certification de la fabrication de profilés et de fenêtres). Toutes les règles de pose qui y sont repris sont aussi d'application pour cet agrément.

## 8 Directives d'emploi

Cet agrément s'appuie sur l'agrément technique ATG 14/2979 (agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC blanc dans la masse « Pierret PVC-Elith » avec certification de la fabrication de profilés et de fenêtres). Toutes les directives d'emploi qui y sont repris sont aussi d'application pour cet agrément.

## 9 Conditions

A. Seule l'entreprise mentionnée sur la page de garde comme étant titulaire de l'ATG ainsi que l'entreprise / les entreprises qui commercialise(nt) le produit peuvent bénéficier de cet agrément et peuvent le faire valoir.

B. Cet agrément technique se rapporte uniquement au produit ou au système dont la dénomination commerciale est mentionnée sur la page de garde. Les titulaires d'agrément technique ne peuvent pas faire usage du nom de l'institution d'agrément et de ses opérateurs, de son logo, de la marque ATG, du texte d'agrément ou du numéro d'agrément pour revendiquer les évaluations de produits ou de systèmes qui ne sont pas conformes à l'agrément et/ou pour les produits et/ou les systèmes et/ou les propriétés ou caractéristiques qui ne constituent pas l'objet de l'agrément.

C. Les informations qui sont mises, de quelque manière que ce soit, à disposition des utilisateurs (potentiels) du produit traité dans l'agrément (p.ex. maîtres d'ouvrages, entrepreneurs, prescripteurs,...) par le titulaire de l'agrément ou par ses installateurs désignées et/ou reconnus ne peuvent pas être en contradiction avec le contenu du texte d'agrément, ni avec les informations auxquelles le texte d'agrément se réfère.

D. Les titulaires d'agréments techniques sont tenus de toujours préalablement faire connaître les adaptations éventuelles apportées aux matières premières et aux produits, aux directives de traitement et/ou aux processus de production et de traitement et/ou à l'équipement à l'UBAtc et à ses opérateurs, afin que ceux-ci puissent juger si l'agrément technique doit être adapté.

E. Les droits d'auteur appartiennent à l'UBAtc.

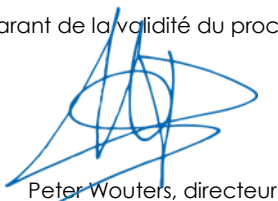
L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément, membre de l'Union Européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc, voir [www.ueatc.eu](http://www.ueatc.eu)) et désignée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (EU) N° 305/2011 et est membre de l'Organisation Européenne pour l'évaluation technique (EOTA - voir [www.eota.eu](http://www.eota.eu)). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent suivant un système pouvant être accrédité par BELAC ([www.belac.be](http://www.belac.be)).

Cet agrément technique est publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément BCCA, et sur base d'un avis favorable du Groupe Spécialisé "Façades", délivré le 20 juin 2014.

D'autre part, l'opérateur de certification BCCA déclare que la production répond aux conditions de certification et qu'un contrat de certification a été signé par le titulaire de l'agrément.

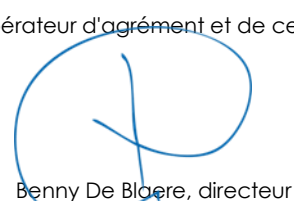
Date de publication: 31 octobre 2014

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément



Peter Wouters, directeur

Pour l'opérateur d'agrément et de certification



Benny De Bloere, directeur

Cet agrément technique reste valable, à supposer que le produit, sa fabrication et tous les processus pertinents en relation:

- soient entretenus, de sorte qu'au moins les niveaux de performance tels que déterminés dans cet agrément soient atteints
- soient soumis aux contrôle permanent par l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Lorsqu'il est fait défaut à ces conditions, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément sera supprimé du site internet de l'UBAtc.

Le contrôle de la validité de ce texte d'agrément et la consultation de sa dernière version peuvent se faire via le site internet de l'UBAtc ([www.ubatc.be](http://www.ubatc.be)) ou en prenant directement contact avec le secrétariat de l'UBAtc.